



Jusqu'au 5 du mois en cours, le Tribunal Criminel Spécial se prononcera sur la procédure d'abandon des charges à l'encontre de l'ex DG de Camwater.

Il y a quelques temps, une correspondance du Ministre d'état Sgpr au Garde des sceaux- lui transmettant des instructions du Président de la République sommait pratiquement Laurent Esso de relaxer purement et simplement [le mis en cause](#).

Dans ce document confidentiel qui avait fuité sur les réseaux sociaux, **Ferdinand Ngo Ngo, Ministre d'Etat, secrétaire général à la Présidence de la République**, répercute les hautes directives du Chef de l'Etat, au Ministre d'Etat, Ministre de la justice, Garde des Sceaux, pour l'arrêt des poursuites engagées contre Basile Atanga Kouna, ancien Ministre de l'Eau et de l'Energie.

Signé le 2 décembre 2020, le même document indiquait au Garde des Sceaux, d'en informer le Président du Tribunal Criminel Spécial, le Procureur Général près dudit Tribunal, et le Ministre des Finances, en vue de la mise en œuvre des modalités pratiques de reversement au Trésor Public du corps du délit, cantonné dans les comptes bancaire de Basile Atangana Kouna.